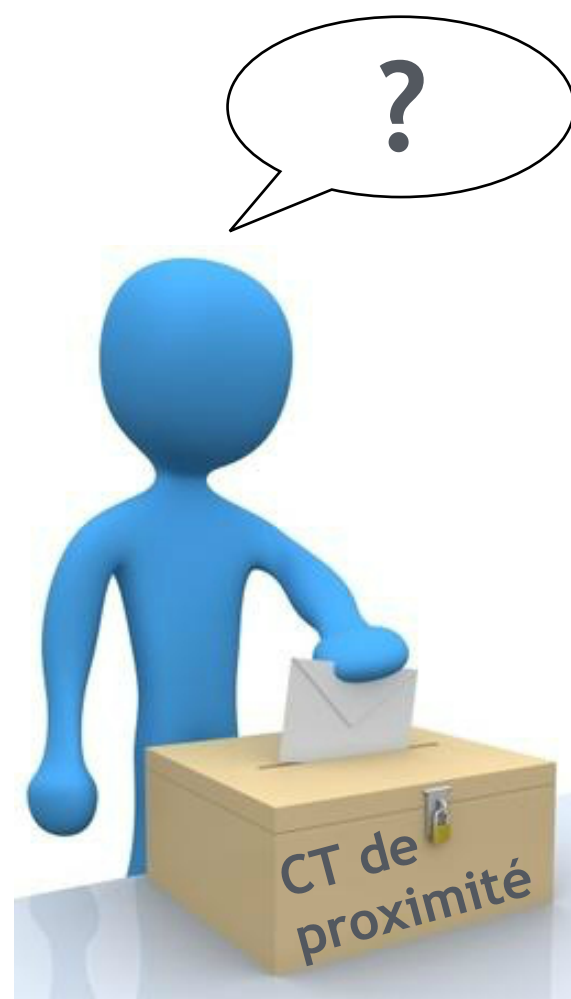




Scrutin « CAP »

Ce scrutin ne se limite pas aux critères de mutation. Voter SNCTA, c'est réaffirmer à tous (DGAC, pouvoirs publics, ...) que le SNCTA est LE syndicat des contrôleurs.



Localement comme nationalement **c'est le scrutin qui définit le poids du SNCTA chez les ICNA.**

Scrutin « CT de proximité »

Voter SNCTA, c'est permettre au SNCTA de faire entendre fortement votre voix dans tous les GT et CT locaux et nationaux.



Scrutin « CT ministériel »

Voter SNCTA, c'est donner au SNCTA les moyens humains de vous aider et vous défendre au quotidien. En effet, c'est le résultat de ce scrutin qui permet au SNCTA d'obtenir du temps syndical pour les contrôleurs qui sont chaque jour à votre écoute et à votre service (**cellules CESAME, ASAP, Retraite**).

Les 4,5 et 6 décembre, pour que le prochain protocole soit en faveur des contrôleurs, un seul choix : voter SNCTA.

Tout notre programme sur sncta2018.fr